

TARIFS PÉRISCOLAIRES : ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Annexe 1 à la délibération du conseil municipal du 16 juin 2022

Restauration scolaire						
Résidents à Dax et familles non dacquoises dont l'enfant est scolarisé en ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire)	Tarifs					
	Tarifs pleins		Tarifs réduits en fonction du quotient familial			
	Tarif plein	Plein tarif majoré	Tranche en €	QF	Tarifs réduits	Tarifs réduits majorés
	3,80 €	4,56 €	0 à 449		1,18 €	1,42 €
			449,01 à 567		1,68 €	2,02 €
567,01 à 723				1,90 €	2,28 €	
723,01 à 820				2,96 €	3,55 €	
		820,01 à 930		3,14 €	3,77 €	

Non résidents à Dax	Tarifs pleins		Tarif réduit *
	Tarif plein	Plein tarif majoré	
	4,20 €	5,04 €	2,10 €

* pour les familles bénéficiant d'une aide financière accordée par le conseil départemental à hauteur de 50 %. Possibilité d'une prise en charge à 100 % des frais d'accueil périscolaire par le conseil départemental

Accueil périscolaire dans les écoles maternelles	
Tarif plein par enfant et par jour pour la présence de l'enfant à la garderie du matin et/ou du soir	Tarif réduit par enfant et par jour pour la présence de l'enfant à la garderie du matin et/ou du soir *
0,46 €	0,24 €

* Pour les familles bénéficiant d'une aide financière accordée par le conseil départemental, à hauteur de 50%. Possibilité d'une prise en charge à 100 % des frais d'accueil périscolaire par le conseil départemental

Etudes surveillées et ateliers éducatifs dans les écoles élémentaires			
Tarifs pleins par jour et par enfant		Tarifs réduits par jour et par enfant *	
Pour 1 enfant	1,32 €	Pour 1 enfant	0,66 €
A partir de 2 enfants d'une même famille fréquentant les études surveillées ou les ateliers éducatifs	1,16 €	A partir de 2 enfants d'une même famille fréquentant les études surveillées ou les ateliers éducatifs	0,58 €

* Pour les familles bénéficiant d'une aide financière accordée par le conseil départemental, à hauteur de 50%. Possibilité d'une prise en charge de 100 % des frais d'accueil périscolaire par le conseil départemental

Accusé de réception en préfecture 040-214000887-20220617-20220616-19-DE Date de télétransmission : 21/06/2022 Date de réception préfecture : 21/06/2022
--